



# LOCAL THERAPEUTIQUE DANS UN TERRAIN EN ZONE AGRICOLE

Par **MYRIADE**, le **22/09/2016** à **19:32**

Bonjour,

Mon mari est agriculteur exploitant. Nous avons construit notre maison d'habitation sur un terrain agricole dans les 100 mètres de la ferme.

Nous avons un garage de 70m<sup>2</sup>.

Nous avons deux projets différents dont nous voulons vérifier la faisabilité pour établir notre choix.

Demander avec permis de construire la transformation de la moitié du garage.

-Soit pour une chambre d'hôtes ou un gîte (possible dans le cadre du PLU). En ce cas, est-il possible d'avoir uniquement 2m10 de hauteur de plafond ou est-ce interdit ?

- Soit pour installer mon activité professionnelle complémentaire. Est-il possible de transformer une partie de garage (35m<sup>2</sup>) pour y installer mon activité comme psychologue diplômée sachant que le terrain est en zone agricole ?

Vous remerciant,